

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 DÉCEMBRE 2014

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 12/12/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 26/12/2014

Délibération n° D-2014-542

**Fourniture d'électricité - Adhésion à un groupement de
commandes**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Isabelle GODEAU.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, ayant donné pouvoir à Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO

Excusés :

Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction de la Commande Publique et Logistique

Fourniture d'électricité - Adhésion à un groupement de commandes

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Dans un souci d'homogénéité en matière de politique d'achat, et en conformité avec les dispositions de la loi NOME, la Communauté d'Agglomération du Niortais, le Syndicat des Eaux du Vivier, le Centre Communal d'Action Sociale de Niort, un certain nombre de communes de la CAN et la Ville de Niort, ont souhaité constituer un groupement de commandes pour l'achat d'électricité pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2019.

Par ce groupement, les collectivités pourront rationaliser leurs achats publics. Il aura pour objectif de :

- répondre à l'obligation de mise en concurrence de l'opérateur historique à partir du 1^{er} janvier 2016 ;
- harmoniser les pratiques et les coûts d'achat ;
- mutualiser des compétences en termes d'achat et de marché.

Le groupement sera constitué, une fois la convention signée et rendue exécutoire, jusqu'au 31 décembre 2019. La Ville de Niort est coordonnateur de ce groupement. Les modalités de fonctionnement du groupement sont décrites dans la convention jointe en annexe.

Le contrat sera passé sous la forme d'un accord-cadre multi attributaires. Il commencera au 1^{er} janvier 2016 et prendra fin au 31 décembre 2019. Les tarifs seront fixés par marchés subséquents qui feront l'objet d'une mise en concurrence annuelle ou bi annuelle des attributaires.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- adhérer au groupement de commandes pour l'achat d'électricité ;
- approuver la convention constitutive de ce groupement ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE